

# Comité de pilotage

*Sites Natura 2000 Estuaire de la Rance –  
Ilots Notre Dame et Chevret*

---

**Point sur les évaluations des  
Incidences Natura 2000**

**DDTM/DML- Mercredi 19 juin 2013**



# Point sur les évaluations des Incidences 2013

Projet	DateInstruction	Unité	Localisation
EI ZMEL La Landriais + Gareil Le Minihic/Rance	fevrier 2013	GDAMR/DP M	RANCE
EI Manif Nautique CNRennes St Suliac champ. Bretagne Laser le 24 mars 2013	mars 2013	EPAPAN	RANCE
EI Triatlon de Saint Suliac		Prefecture	RANCE
EI Manif Nautique Caravelle et Rance 15-16 juin 2013		EPAPAN	RANCE
Rappel : en 2012			
EI Manifestation DPM Feu de Saint Jean Quelmer			
Plusieurs EI Cultures marines (cadastre)			
EI AOT ZMEL (une quinzaine de dossiers)			

Les points de vérification de l'instructeur:  
 EI nécessaire (listes)  
 EI présente, complète, suffisante, conclusive

# Principe d'une évaluation

## Une EI est-elle nécessaire ?

- Vérification présence sur Liste nationale, 2 listes locales (préfets terrestre et maritime), 2<sup>e</sup> liste locale possible (projet)
- Principales autorisations DML : (AOT (DPM), Cultures marines, manifestations, manifestations nautiques, Urbanisme (PA et DP, PLU), Loi sur l'eau)

## Evaluation des Incidences :

Selon nature et ampleur du projet: Formulaire d'évaluation 1<sup>er</sup> / 2<sup>e</sup> niveau, Ei détaillée.

- Le porteur de projet est responsable de l'évaluation et de la conclusion

***L'autorité responsable s'oppose à un projet si l'évaluation des incidences Natura 2000 requise n'a pas été réalisée, si elle se révèle insuffisante ou s'il résulte que sa réalisation porterait atteinte aux habitats et espèces pour lesquels le site a été désigné***

# Ei niveau I

## Contenu de l'évaluation

- Présentation de l'activité
- Carte de situation du projet par rapport au périmètre du ou des sites Natura 2000 concernés
- Exposé sommaire, mais argumenté, des incidences du projet sur les habitats et espèces ayant justifiés le classement du site

**Si absence d'incidence: fin de l'étude**

*Le service instructeur vérifie si cette analyse est suffisante*

# Ei niveau 2

- Carte de localisation du projet avec superposition de la couche de cartographie d'habitats et éventuellement d'habitats d'espèces
  
- Analyse des effets du projet:
  - ✧ Permanents et temporaires
  - ✧ Directs et indirects
  - ✧ Cumulés avec d'autres projets du demandeur

**Si absence d'incidence: fin de l'étude**

# Description de l'activité

## Présentation de l'activité – cas d'une manifestation:

### Facteurs à prendre en compte:

- Date – heures
- Nombre de participants et de spectateurs
- Localisation
- Travaux préparatoires
- Zones logistiques
- Public
- Déchets
- Sources lumineuses
- Bruit
- Utilisation d'engins motorisés
- Stationnement

### Pressions connues sur les milieux:

- Dégradation de la flore et des habitat par compaction des sols et érosion dûe au piétinement
- Dérangement de la faune et avifaune par présence visuelle ou bruit
- Pollution par déchets et hydrocarbures ..

# Mesures de suppression-réduction

## Ex : Mesures de suppression ou réduction de l'incidence d'une manifestation:

- Date – heures
  - > alternative de date pour limiter la dégradation ou le dérangement
- Localisation
  - > choix du site pour la manifestation
- Travaux préparatoires, remise en état, balisage
  - > adapter l'organisation en amont pour éviter la dégradation
- Zones logistiques: restauration, toilettes ..
  - > choisir la localisation pour éviter la dégradation du milieu
- Public
  - > canaliser le public dans des aires, prévoir et canaliser le cheminement <> piétinement
  - > diffuser des consignes environnementales <> dérangement
- Déchets
  - > collecter les déchets
- Sources lumineuses
  - > choisir une zone adaptée limitant la perturbation lumineuse
- Bruit
  - > limiter le bruit, installer la sonorisation dans une zone adaptée,
  - > canaliser le public, définir des zones d'interdiction
- Utilisation d'engins motorisés
  - > limiter le nombre d'engins
- Stationnement
  - > mettre en place des navettes, prévoir des parkings dédiés

# Sources d'informations

## Globale :

Cahiers d'habitats et d'espèces du MNHN

Visualiseur internet Natura 2000

Formulaire synthétique de données du site Natura 2000

## Locale :

Document d'objectifs du site

Animateur de site

Association naturaliste

DDTM



# Zones mouillages

## Le Minihic/Rance

Cette EI, instruite en février 2013, fait partie d'un lot de 15 EI concernant l'estuaire de la Rance, instruites en juin 2012.

Il manquait dans tous les dossiers : les conclusions explicites de l'analyse préliminaire, les raisons de l'absence d'incidences significatives, la localisation de la zone d'influence, l'évaluation sur habitats et espèces N2000.

Le complément apporté par COEUR en juin 2012 a été logiquement pris en compte.

*Au vu de l'ensemble et de la qualité des éléments produits, le dossier est complet. L'incidence significative des ZMEL sur les sites Natura 2000 n'est pas établie, les mesures proposées participeront, si elles sont mises en oeuvre, à la connaissance et à l'allègement des incidences négatives des ZMEL sur les sites Natura 2000 concernés.*

*S'agissant de la ZMEL de Garel, l'étude devrait également participer à mieux connaître l'impact sur le marais de Saint Buc (grève du Marais).*

NB : Le docOB ayant été validé en juin 2012 et approuvé en janvier 2013, il est considéré normal que le pétitionnaire ne se soit pas appuyé sur ce document.



# Ex : Zone mouillage La Landriais (70 mouillages)

« L'exposé ne distingue pas le fait d'être à l'intérieur ou à l'extérieur d'un site Natura 2000, les facteurs d'impacts environnementaux évoqués à La Landriais sont : écoulement des eaux (ancienne cale), qualité des eaux ( 15 unités en hivernage sur grève, mais sans habitation, donc rejet réduit), milieu naturel (accès via espace urbanisé)

*Incidence de la plaisance (contribution de la ZMEL non quantifiable)*

*Pour les sites à l'extérieur, en ZPS, incidence du débarquement (dérangement), de la navigation trop proche (effarouchement)*

*Pour les sites en SIC, piétinement et dégradation lors des débarquements, dégradation habitats marins lors des mouillages sur ancre, dégradation de la qualité de l'eau (rejet des eaux lors d'escales plus ou moins longues), dégradation par macro-déchets.*

*Dégradation habitats limitée sur habitats rocheux (La Landriais) car cale*

*Mesures prévues par étude sur la plaisance lancée parallèlement:*

*amélioration des zones de stockage des annexes, récupération des déchets, plan d'aires de carénage, information et sensibilisation des pratiquants sur l'éco-responsabilité et l'interdiction de débarquement et le respect de distances de navigation / îlots des ZPS, les dégradations du mouillage sur ancre et systèmes d'amarrages moins dégradants*

*NB : ces mesures ne sont pas en place , mais augurent d'une prise en compte potentielle de la totalité de l'activité plaisance sur le bassin de navigation. »*

Avis favorable

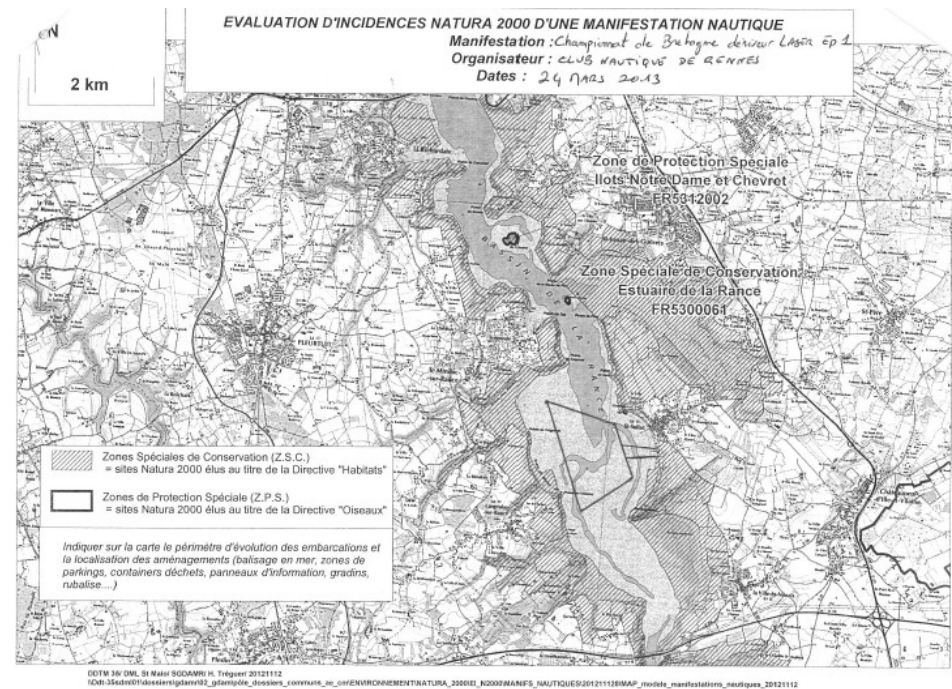
# Manifestation nautique Championnat Laser St Suliac

*Particularité : un volet EI  
inclus dans le modèle national  
de demande*

Ce volet était rempli lors de la  
demande initiale, mais incomplet.

Le complément a été apporté  
au vu de la cartographie des  
habitats marins et terrestres  
du docOB.

*L'accusé de réception délivré  
mentionne les mesures à prendre  
pour prévenir les atteintes à  
l'environnement : ( ici lors du briefing  
à terre, Ambassadeur Ecogeste  
Océan)*



Avis favorable

# Manifestation nautique Caravelle et Rance

Préconisations émises :

- jeter les déchets dans les containers prévus à cet effet
- ne pas accoster sur les îlots et respecter une distance minimale avec l'avifaune, notamment les sternes éventuellement présentes sur le bassin
- ne pas approcher les éventuels mammifères marins observés
- ne pas accéder aux zones peu profondes, notamment pour les embarcations à faible tirant d'eau
- les zodiacs de sécurité devront respecter les vitesses maximales autorisées sur la Rance et éviter de faire plusieurs passages aux mêmes endroits

En ce qui concerne les manifs nautiques, la DML tient à disposition une série de zooms carto pour faciliter les démarches.

